

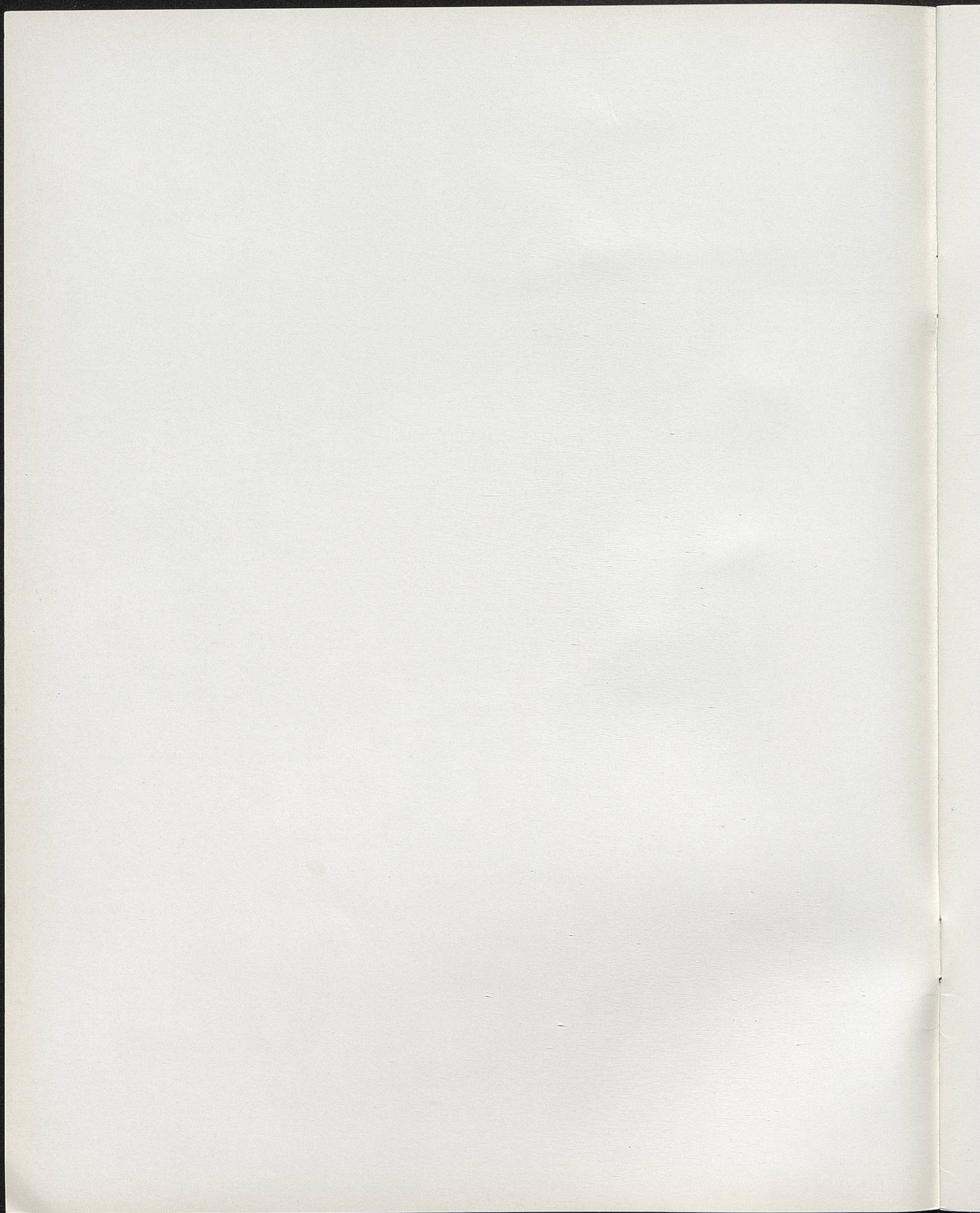
40116

graphinar lille

BULLETIN MUNICIPAL DE LILLE

N° 2
OCTOBRE 1967





SOMMAIRE

	Pages
— Avant-propos	3
— 1667, Lille devient française	5
— Les Fêtes du Tricentenaire	7
— Programme des Manifestations	10
— Le Beffroi et la Halle échevinale vers 1565	16
— Quelques images de Lille d'avant 1667	17
— De 1667 à 1967	22
— Villages d'enfants S.O.S.	24
— La Carte nationale d'identité	25
— Création d'un secteur sauvegardé	28
— Le ravalement des façades	30
— La Communauté urbaine	31

RENSEIGNEMENTS UTILES

Hôtel de ville

Place Roger Salengro, 2.
rue St-Sauveur, 124.
téléphone : 53-19-71 à 53-19-78.

Les bureaux sont ouverts au public :

les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Permanences de l'état civil :

1° Dimanches et jours fériés de 10 à 12 h (déclarations de décès seulement).

2° En cas de deux ou trois jours chômés consécutifs les deuxième et troisième jours de 10 à 12 h : déclarations de naissance.

État civil

Hôtel de Ville :

- Déclarations de naissance : à l'intérieur des bureaux.
- Déclarations de décès : guichets 31 et 32.
- Délivrance d'actes : guichets 22 - 23 - 24.
- Publications de mariage : guichet 29.
- Concessions dans les cimetières : guichet 34.

Trésorerie principale de la ville de Lille

Hôtel de Ville (aile du Beffroi). Téléphone 53-19-71
- C.C.P. 5.000.09.

Caisse ouverte de 9 h à 12 h et de 14 à 16 h, le
samedi de 9 h à 12 h.

Laboratoire municipal d'analyses

et du service de la répression des fraudes

8 bis, rue Ovigneur, téléphone : 53-19-71 Mairie de
Lille.

Le laboratoire municipal effectue toutes les analyses de denrées alimentaires ou industrielles à l'exclusion des analyses médicales.

Police

Commissariat Central de Lille, Boulevard du Maréchal Vaillant - Téléphone 53-94-92 à 98 et 54-89-77 à 79.

Police secours : téléphone 17.

Sapeurs-pompiers

Le corps des sapeurs-pompiers de Lille intervient en cas d'incendie, d'asphyxie, d'accidents de toute nature.

Service d'incendie : téléphone 18.

Lignes administratives :

- Caserne Bouvines - téléphone 53-16-51.
- Caserne Malus - téléphone 53-11-22.

Cimetières

- Cimetière de l'Est, rue du Ballon.
- Cimetière du Sud, rue du Faubourg des Postes, 91 - téléphone 53-19-71 Mairie de Lille.

Les cimetières sont ouverts au public :

- du 1^{er} mars au 15 avril : de 7 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h, la fermeture étant reportée à 17 h 30 les samedi, dimanche et jours fériés.
- du 16 avril au 31 août : de 7 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 45, la fermeture étant reportée à 18 h 15 les samedi, dimanche et jours fériés.
- du 1^{er} septembre au 15 octobre : de 7 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h tous les jours.
- du 16 octobre au 28 février : de 8 h à 12 h 15 et de 14 h à 16 h 45 tous les jours.

Les renseignements pour les concessions peuvent être obtenus auprès des Conservateurs de ces cimetières ou à l'Hôtel de Ville, guichet n° 34.

Avant - Propos

Voici un nouveau bulletin municipal ; il est, pour une large part, consacré au Lille d'autrefois et aux nombreuses manifestations de tous ordres qui célébreront le Tricentenaire du rattachement de la ville à la France.

Je suis heureux de l'occasion qui m'est ici donnée d'exprimer, au nom de tous, les chaleureux remerciements qui sont dus à ceux qui ont mis sur pied cet important programme de festivités et qui, pendant neuf mois, veilleront à ce qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions, à la satisfaction générale. Elus et fonctionnaires municipaux, responsables des milieux commerciaux, personnalités de notre ville attachées à son histoire et à son originalité, qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et beaucoup de temps à la préparation de cette grande commémoration ont droit à notre entière gratitude.

A leur exemple, tous ceux qui, aux titres les plus divers, seront appelés à participer activement aux spectacles de gala, aux conférences, aux manifestations de quartiers, au grand cortège de clôture, auront à cœur, j'en suis persuadé, de rendre inoubliable la célébration de ce Tricentenaire.

Il est donc permis d'espérer un plein succès et notre ville se fera un plaisir d'accueillir les nombreux visiteurs, français et belges notamment, attirés par la qualité et l'ampleur des manifestations qui vont s'échelonner au cours des prochains mois.

Cependant, bien sûr, la vie continue : le gros effort d'équipement entrepris par la municipalité se poursuit : le nombre et l'importance des chantiers traduisent notre volonté de faire de Lille une grande ville moderne, une capitale régionale digne de son titre, et ce, en dépit des difficultés de financement rencontrées ces dernières années dans les investissements des collectivités publiques. L'enjeu est capital, qu'il s'agisse de l'assainissement, du logement, de la circulation et des transports, de l'enseignement, des sports et des œuvres de jeunesse, de l'équipement sanitaire, etc... La partie est engagée et nous devons la gagner.

Mais dans ce vaste secteur de nos activités qu'est aujourd'hui l'urbanisme moderne, les efforts isolés ne suffisent plus et leur seule juxtaposition ne permet pas d'atteindre la dimension à partir de laquelle se conçoit et peut se réaliser l'aménagement rationnel des grandes agglomérations du type de celle que constituent les villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières et leurs voisines.

Nous voici donc à la veille d'une mise en commun de nos efforts et de nos ressources pour atteindre à l'unité de conception dans les équipements à réaliser ainsi qu'à l'union dans le travail. La communauté urbaine, dont la mise en place est toute proche, doit répondre à cet objectif de solidarité intercommunale. C'est une grande aventure, aujourd'hui encore pleine d'inconnues et d'aléas ; mais rien de grand ne se fait sans risques : il faut savoir oser.

Cependant, le succès de l'entreprise ne dépend pas de la seule solidarité et de la conjonction des efforts des communes associées au sein de la nouvelle communauté urbaine ; il est également fonction de l'importance des concours apportés par le département et surtout par l'Etat : la solution d'un certain nombre de problèmes cruciaux qui conditionne l'avenir de notre agglomération et de notre région ne peut être trouvée que dans la conjonction des efforts de toute la nation.

En tout cas, il est hors de doute que les Lillois sauront faire tout ce qui dépendra d'eux pour contribuer au succès commun qui assurera l'avenir de notre jeunesse.

A Lille, le 12 septembre 1967

*Le Maire de Lille,
Président du Conseil Général,
Augustin LAURENT.*

4C3/7



1667

Lille devient française...

De même que les individus aiment fêter les anniversaires qui jalonnent leur existence, les nations aiment commémorer les épisodes décisifs de leur destinée. Ces centenaires fournissent l'occasion de réjouissances pour les dates heureuses, mais aussi des thèmes de réflexions et une prise de conscience ; ils deviennent parfois des stimulants. Le jeune Louis XIV a conquis Lille en août 1667, presque le jour de la Saint-Louis, et cette conquête a été reconnue par l'Espagne au Traité d'Aix-la-Chapelle, en mai 1668. C'est pourquoi, de nombreuses manifestations se proposent, entre septembre 1967 et juin 1968, de répandre une connaissance plus approfondie de cet événement capital de notre passé. L'histoire est ainsi une sorte de mémoire collective : elle assure une stabilité aux groupes sociaux et leur apporte un équilibre psychique certain.

Chaque génération interprète à sa guise ces anniversaires. Un premier anniversaire de la reddition de la Ville, devant les assauts, préparés savamment par Turenne, a été marqué, dès le 31 août 1692, par deux feux de joie, pour le demi-jubilé de l'annexion. De nouveau, en 1767, des fêtes eurent lieu et en août 1867, l'Empereur et l'Impératrice vinrent à Lille où Napoléon III prononça un discours d'une retentissante portée internationale. Il va de soi que les multiples et diverses manifestations offertes en 1967-1968 par l'administration municipale s'efforceront uniquement de faire comprendre les péripéties qui conduisirent notre grande cité, de la souveraineté espagnole à son rôle de capitale d'une nouvelle province française : les Flandres.

En attendant que des articles, des conférences, une **Histoire de Lille** apportent des vues précises sur ces événements, nous voudrions, pour cette fois, vous faire entendre les réflexions d'un humble lillois, d'un témoin naïf et crédule. En effet, nous gardons une chronique d'origine populaire qui nous révèle l'opinion d'un pauvre sayetteur, c'est-à-dire d'un ouvrier du textile de Saint-Sauveur, déposée à la Bibliothèque Nationale, et qui vient de faire l'objet d'une savante étude d'un professeur de notre Université, M. Alain Lottin.

Chavatte est le fils d'une sage-femme, l'un des métiers les plus modestes au temps du Roi Soleil. Dans sa simple maison de la rue St-Sauveur, il rédige une sorte de journal de 1657 à 1693, au soir de sa vie en s'aidant de notes, en transcrivant des gazettes occasionnelles relatant les grands événements, en illustrant même son récit de dessins maladroits...

Notre sayetteur se montre attaché à la dynastie espagnole, mais il faut bien dire qu'il s'agit d'un sentiment de lien personnel aux descendants de Charles-Quint et non d'un sentiment d'appartenance à une nation. D'ailleurs, le traditionalisme joue en faveur du loyalisme à l'égard du Très Catholique. On ne connaît guère le souverain de France, on en a un peu peur, et en 1667, on appréhende le siège de la Ville sans dé-

claration de guerre ! On prie, en juillet encore, pour les confrères de St-Jacques, avec l'assistance de la garnison espagnole, on arbore un portrait de Charles II d'Espagne dans le chœur. On hisse la croix de Bourgogne sur la tour de St-Etienne qui domine la Grand'Place. Les Franciscains, les Capucins, les Récollets prêchent la résistance à l'avance française, qui symbolise pour eux le pays de la tolérance proclamée par Henri IV.

Le siège est bref. La Ville se rend « légèrement », dit notre chronique, qui, selon un réflexe simpliste, pense que les Lillois ont été trahis. Tous s'inquiètent de voir arriver des administrateurs français et, pendant une génération, une méfiance réciproque marque les rapports entre soldats français et peuple lillois. De son côté, Louis XIV redoute une trahison de ses nouveaux sujets pendant la guerre de Hollande ; le Fort du Réduit et la Citadelle de Vauban offrent des moyens de surveillance de la Ville même. Vauban considère le quartier de Saint-Sauveur comme le plus suspect ; l'intendant Le Pelletier écrit à Louvois qu'il y a peu de loyaux sujets à Lille. Et effectivement, les Lillois favorisent la désertion des soldats français et les incitent à s'engager dans l'armée espagnole, ils leur prêtent des habits, leur indiquent les chemins. Les Lillois espèrent fermement se libérer de la tutelle française lors de la guerre de Hollande, ils auraient aimé retrouver leur place dans les Pays-Bas. Aussi Chavatte suit-il avec attention les événements militaires du règne du Grand Roi.

Pour comprendre cette attitude, il faut tenir compte du vif sentiment religieux et des formes de dévotion marqués par les usages espagnols, il faut songer aussi à la misère qu'entraîne cette conquête. Nous sommes tentés d'admirer avant tout les fastes de Versailles, l'harmonie des tragédies classiques, le prestige de Louis XIV en Europe. Si nous écoutons Pierre Chavatte, nous mesurons la détresse des humbles Lillois : tout d'abord, en 1667 la peste sévit et, malgré les processions à Saint-Roch, malgré les consignes du Magistrat — du Conseil municipal — l'épidémie dure jusqu'en août 1669, décimant la population. En 1682, c'est le bétail qui est atteint, car le quartier Saint-Sauveur abrite encore des vaches... La disette survient souvent, malgré la richesse des terres et l'intendant doit surveiller le ravitaillement en grains en 1674, 1677, 1679... Les édiles comme les « pauvriers » de la paroisse St-Etienne distribuent du blé. L'année 1693 est particulièrement tragique. La manufacture textile connaît une grave crise : les salaires s'effondrent en 1678 de moitié ; la campagne de Hollande est catastrophique pour la sayetterie et la bourgeterie ; certains Lillois s'expatrient aux Pays-Bas, vers Gand, Bruges... Il faudrait ajouter les autres fléaux : le feu si fréquent, la foudre, les tremblements de terre qui détruisent des maisons fragiles, le froid contre lequel les mendiants ont de la peine à lutter...

Cependant, en dépit de ces sombres épisodes, les Lillois s'accoutument peu à peu à la présence française. Ils ne se révoltent pas, ne serait-ce que par excès de leurs souffrances. Ils se révèlent bientôt sensibles au lustre que l'occupation française leur vaut. En 1680, Louis XIV se rend en Flandre en somptueux équipage : il assiste à un feu d'artifice chargé de symboles. En 1686, la province semble aux yeux du Roi suffisamment soumise et suffisamment intéressante à visiter pour qu'il y envoie les ambassadeurs de Siam venus à Versailles : une sorte de représentation théâtrale évoque la Cour de Salomon pour magnifier la gloire du Roi-Soleil. Même Chavatte est admiratif. Les ambassadeurs apprécient, écrit leur guide au ministre Seignelay, les comédies, la musique, les repas magnifiques et surtout les bals en raison de la beauté des flamandes...

Ainsi en faisant le badaud, en compagnie de Chavatte dans les rues de Saint-Sauveur, nous décelons une évolution profonde des esprits. Nous n'avons retenu ici qu'un témoignage et notre information reste limitée. Elle suffit cependant à nous faire sentir, au seuil de cette année du Tricentenaire de la conquête de Lille, la grande portée de l'arrivée de Louis XIV dans notre Ville, les transformations que la monarchie française a pu introduire dans la vie de nos ancêtres et combien elle a modelé nos mentalités et nos âmes. Dans la suite de son histoire glorieuse ou dramatique, notre métropole a su prouver que, tout en gardant une précieuse originalité, elle avait volontairement et pleinement accepté son admission dans la communauté française, voilà trois siècles déjà...

LES FÊTES DU TRICENTENAIRE

L'Administration municipale a estimé qu'il convenait de commémorer avec un éclat exceptionnel le Tricentenaire d'événements qui marquèrent, de façon définitive en 1667-1668, le destin de notre Cité.

Du 28 septembre 1967 au 23 juin 1968, de nombreuses manifestations et festivités de caractère historique, culturel, artistique et populaire feront de Lille, durant cette période, le pôle d'attraction non seulement de la région du Nord, mais d'une grande partie de la France et des pays limitrophes.

Leur programme, susceptible de quelques variantes, est publié in extenso dans ce bulletin.

Nous tenons cependant à attirer plus particulièrement l'attention sur certaines fêtes et manifestations spectaculaires et brillantes.

Après la soirée inaugurale à l'Opéra,

- A — La journée militaire du 1^{er} octobre commémorant la conquête de Lille comportera :
 - 1° le matin, un imposant défilé de Troupes à pied et motorisées de toute la 2^{me} Région militaire et des détachements de troupes choisies parmi celles qui ont hérité des traditions des formations ayant participé à la conquête de Lille ;
 - 2° une prise d'armes à la Citadelle, ouverte à tous ;
 - 3° la visite commentée l'après-midi de la Citadelle et des bâtiments militaires historiques auxquels le public n'a normalement pas accès ;
 - 4° un concert public par une musique militaire et une retraite aux flambeaux.
- B — Une grande soirée de folklore populaire lillois.
- C — Une exposition historique à l'Hospice Comtesse, sur le rattachement de Lille à la France.
- D — Une représentation officielle de la Comédie Française : « Le Bourgeois Gentilhomme » de Molière avec chœurs et danses.
- E — De nombreux galas de musique et de danse d'époque et des représentations théâtrales de qualité exceptionnelle.
- F — De remarquables expositions au Palais des Beaux-Arts, à l'Ecole des Beaux-Arts, à la Bibliothèque municipale, sur le thème du Tricentenaire.
- G — De grandes conférences.
- H — Une Journée consacrée à la Jeunesse.
- I — Des jeux populaires inter-quartiers et des fêtes folkloriques.
- J — De grandes fêtes de la bière.
- K — Un festival de chant choral et des manifestations sportives avec le concours des Villes jumelées.
- L — Une superbe évocation historique par le son et la lumière organisée avec le concours de l'Armée dans le cadre prestigieux de la Citadelle.

M — Enfin, l'Administration municipale a voulu qu'un magnifique cortège historique, vivant livre d'images, rappelle à la population les fastes du passé. Il comprendra 2.410 participants, une nombreuse cavalerie, quatre musiques, des chorales, de somptueux carrosses et chars, et égalera en splendeur et en richesse de costumes celui de 1892, demeuré célèbre dans les annales de notre Ville.

Le cortège sera divisé en trois périodes : **l'époque espagnole, celle de la conquête, celle qui a suivi la conquête** avec l'évocation des visites de Louis XIV à Lille, du célèbre siège de 1708 et du retour définitif à la France en 1713.

1° L'EPOQUE ESPAGNOLE :

Elle sera illustrée, pour la partie locale proprement dite, par la présence du magistrat (corps municipal de 43 personnes), du clergé, des écoles et de la noblesse de Flandre. Deux chars rappelleront les constructions que nous devons à cette époque : les portes de Roubaix et de Gand, le Lombard et la Bourse.

La domination espagnole sera évoquée par des groupes de soldats : tercios, cavaliers, lansquenets, piquiers, et par la présence des populaires archiducs Albert et Isabelle, sous le règne desquels notre Ville connut une longue période de paix et de prospérité, et celle enfin du Comte de Bruay, le malheureux défenseur de Lille en 1667.

2° LA CONQUETE :

Le rattachement de Lille à la France est la conséquence d'une conquête militaire. Figureront donc, dans cette partie, d'importants groupes de soldats : les célèbres mousquetaires du Roi qui participèrent brillamment, avec leur Chef d'Artagnan, à la prise de Lille et le populaire ancêtre du 43^{ème} régiment d'infanterie, le « Royal Vaisseaux Candale » qui faisait partie de l'armée de Louis XIV lors de la campagne de Flandre de 1667.

La partie plus spécifiquement lilloise de cette période sera illustrée par l'évocation du peuple laborieux de notre Ville grâce à un important groupe et à deux chars rappelant les corporations, et aux quatre compagnies bourgeoises (canonniers, archers, arbalétriers et tireurs d'épin).

Un troisième char contribuera à symboliser cette page de notre histoire : celui de Simon Vollant avec la Porte de Paris, Arc de Triomphe à la gloire du Roi Soleil.

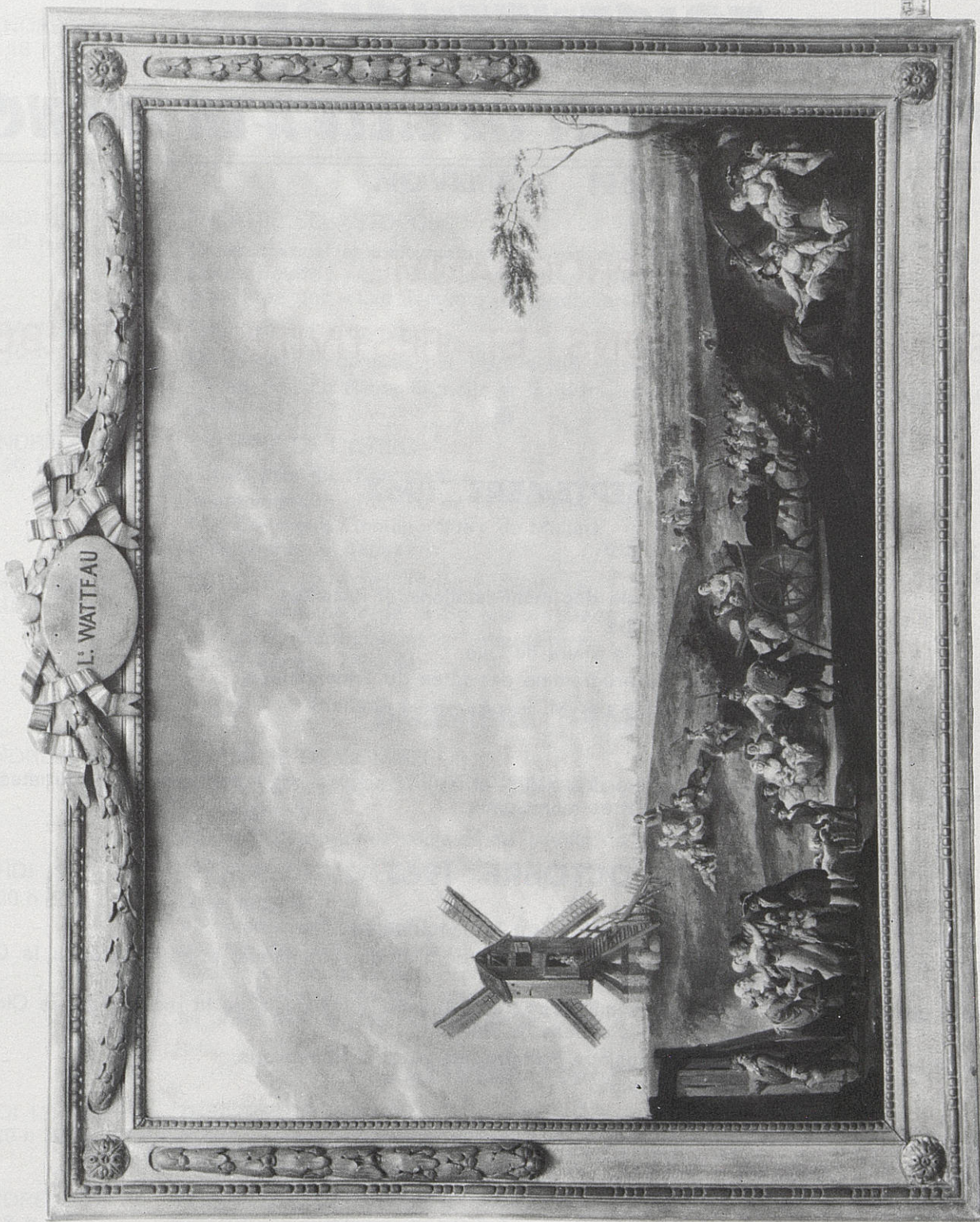
3° APRES LA CONQUETE :

La troisième époque rappellera ce que la France a apporté à notre Ville par l'évocation de Vauban, de ses Ingénieurs, des Administrateurs, des Gouverneurs, de Molière et des comédiens. Louis XIV ayant porté une attention toute particulière à Lille, qui se traduisit par de nombreuses visites, il était indispensable que fussent rappelées les entrées de Louis XIV dans notre Ville par l'évocation du Roi à cheval, de la Reine et des favorites dans leurs carrosses, des Officiers de la Cour. Le renom du Roi Soleil dans le monde sera symbolisé par une visite que firent des Ambassadeurs du Siam à Louis XIV, à Lille même.

Enfin sera évoqué le glorieux Maréchal de Boufflers qui défendit héroïquement Lille en 1708 et sortit de la Citadelle avec les honneurs de la guerre, le cortège se terminant par l'évocation du retour définitif de Lille à la France avec le Maréchal de Montesquiou à la tête d'un important groupe de dragons.

Dans cette dernière partie figureront de nombreux détachements de soldats tant Français qu'étrangers qui illustreront la partie militaire de cette époque.

C'est par ce cortège fastueux, suivi d'un splendide feu d'artifice, que se termineront, le 23 juin 1968, les fêtes de notre glorieuse Cité qui, dans le cadre de la future Communauté, est appelée à connaître un nouvel essor.



Vue de Lille, prise du Dieu de Marcq en 1774 par Louis-Joseph Watteau (1731-1798)

(Ph. Malaisy).

TRICENTENAIRE

DU RATTACHEMENT DE LILLE A LA FRANCE

PROGRAMME

DES MANIFESTATIONS ET FESTIVITÉS 1967-1968

●

SEPTEMBRE 1967

JEUDI 28
20 h 30

THEATRE DE L'OPERA

Cérémonie inaugurale des manifestations et festivités

- Ouverture musicale,
- Allocution de M. le Maire de Lille,
- Présentation du programme des fêtes du Tricentenaire,
- Exposé historique par M. le professeur Trenard.

Partie artistique

- Musique et ballets des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles par l'orchestre et les artistes de la danse des théâtres municipaux.

OCTOBRE 1967

DIMANCHE 1^{er}
Dans la matinée

Journée militaire commémorant la conquête de Lille.

Défilé en ville de troupes à pied et de troupes motorisées, prise d'armes à la Citadelle, remise de décorations.

A partir de 14 h

Visite de bâtiments militaires : la Citadelle, le Magasin de la rue Royale, le Cloître du quai du Wault, le square du Réduit.

16 h 30
20 h

Concert par une musique militaire, place de la République.

Retraite aux flambeaux.

JEUDI 5
20 h 30

SALLE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

Conférence organisée par la Société de Géographie de Lille :

« Site et développement de Lille »,

par M. Gamblin, professeur agrégé de géographie.

DU 14 AU 30

Grand concours d'étalages (doté de prix) sur le thème du Tricentenaire en collaboration avec l'Association « Renaissance du Lille Ancien » et les groupements commerciaux de Lille.

VENDREDI 20
20 h 30

THEATRE SEBASTOPOL

Grande soirée de folklore lillois avec le concours des « Cantarelles » et représentation d'une pièce originale de M. Simons interprétée par les artistes des théâtres municipaux.

VENDREDI 27
18 h 30

MUSEE COMTESSE

Vernissage de l'exposition historique organisée avec le concours de l'Association des « Amis des Musées de Lille ».

Thème : Rattachement de Lille à la France.

Cette exposition se poursuivra jusqu'au 20 avril 1968.

NOVEMBRE 1967

LUNDI 6
20 h 30

THEATRE SEBASTOPOL

Concert vocal et instrumental (œuvres des XVII^me et XVIII^me siècles),

Opéra bouffe : « La servante maîtresse » de Pergolèse, présentés par « Les Tréteaux d'Harmonie », dirigés par M^me Sabattier.

DIMANCHE 12
10 h

THEATRE DE L'OPERA

Conférence organisée par l'Université Populaire de Lille,

« Watteau : Le Rêve, l'Amour et la Mort » par M. Marcel Brion, de l'Académie Française.

VENDREDI 24
20 h 30

THEATRE DE L'OPERA

Grand gala du Tricentenaire.

Représentation officielle de la Comédie française :

« Le Bourgeois Gentilhomme » de Molière, avec chœurs et danses.

DIMANCHE 26
15 h

SALLE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE

Séance solennelle de la Société de Géographie de Lille.

« Vauban : Fortifications et urbanisme », par le Général Nicolas.

DÉCEMBRE 1967

VENDREDI 1^{er}
21 h

CHAMBRE DE COMMERCE

Soirée de gala donnée par la Chambre de Commerce dans le cadre des fêtes du Tricentenaire,

au profit des œuvres sociales de la Ville de Lille.

MARDI 19
20 h 30

THEATRE DE L'OPERA

Gala musical.

« Présence du Grand Siècle »,

œuvres de Lulli, Monteverdi, Cavalli, Purcell et Blow,

avec le concours de M^{lle} Françoise Rogez, mezzo-soprano,

et de M. Pierre Leconte, pianiste,

au profit des œuvres sociales de la Ville de Lille.

JANVIER 1968

JEUDI 11
20 h 30

THEATRE DE L'OPERA

Représentation par le Centre Dramatique du Nord.

« L'Ecole des Femmes » de Molière

VENDREDI 12
18 h 30

ECOLE DES BEAUX-ARTS

Vernissage de l'exposition de photographies

organisée avec le concours du professeur et des élèves de l'atelier photo-cinéma de l'École des Beaux-Arts

« Réalités 1668-1968 ».

Cette exposition se poursuivra jusqu'au 30 avril 1968.

- VENDREDI 19
20 h 30
PALAIS DES BEAUX-ARTS
Exposition de faïences lilloises.
Conférence par M. Charles Delesalle et visite commentée.
- JEUDI 25
20 h
THEATRE DE L'OPERA
Gala de danse organisé à l'occasion de la commémoration du Tricentenaire.
• le ballet de Coppélia, musique de Léo Delibes d'après un conte d'Hoffmann,
• le ballet « Mirages », avec le concours d'étoiles de la danse de l'Opéra de Paris.
- ## FÉVRIER 1968
- DIMANCHE 4
10 h
HOTEL DE VILLE
Concours scolaire sur le thème du rattachement de Lille à la France organisé, sous les auspices de la Ville de Lille, par M. l'Inspecteur d'Académie.
Distribution des prix aux lauréats.
- JEUDI 8
14 h 30
THEATRE SEBASTOPOL
Représentation par le Théâtre Populaire des Flandres
« L'Avare » de Molière
- DIMANCHE 18
10 h
CINEMA « LE RITZ »
Conférence culturelle organisée par l'Université Populaire de Lille,
« Figures et mœurs lilloises au siècle des lumières » par M. le professeur Trénard.
- VENDREDI 23
18 h 30
PALAIS DES BEAUX-ARTS
Vernissage de la grande exposition artistique organisée avec le concours des Musées de France et de l'Association des Amis des Musées de Lille.
Thème : Peintures et tapisseries sous le règne de Louis XIV.
Cette exposition se poursuivra jusqu'au 30 avril 1968.

MARS 1968

- VENDREDI 8
20 h 30
THEATRE DE L'OPERA
Soirée de gala donnée par le Comité départemental de la Société d'entraide de la Légion d'Honneur en l'honneur de la Ville de Lille, membre de l'Ordre.
- JEUDI 14
15 h
PALAIS DES SPORTS de la Foire Commerciale :
Grand spectacle musical et chorégraphique.
- 21 h
PALAIS RAMEAU :
Bal costumé organisé par l'Office municipal de la Jeunesse.
- LUNDI 25
En soirée
THEATRE DE L'OPERA
Concert du Tricentenaire par l'orchestre radio-symphonique de l'O.R.T.F. de Lille.
- DIMANCHE
Manifestation sportive :
Tournoi de foot-ball entre les équipes « Cadets » des Villes jumelées organisé avec le concours de l'Association sportive Ampère.

AVRIL 1968

- SAMEDI 6
20 h
SAMEDI 13
20 h
THEATRE SEBASTOPOL
Quart de finale des jeux inter-quartiers.
- JEUDI 18
20 h
THEATRE SEBASTOPOL
Quart de finale des jeux inter-quartiers.
- JEUDI 18
20 h
THEATRE SEBASTOPOL
Gala du Tricentenaire
Concert par l'Association des concerts J.S. Bach de Lille sur des œuvres du XVII^me siècle.

- SAMEDI 20
20 h **Quart de finale des jeux inter-quartiers.**
- DIMANCHE 21
11 h 30 **Journée de la Garde Républicaine.**
15 h 30 **Défilé** en ville suivi d'une réception à l'Hôtel de Ville.
Concert au Théâtre de l'Opéra.
- MERCREDI 24 **COUR INTERIEURE DE LA VIEILLE BOURSE**
Exposition florale.
- SAMEDI 27 20 h **Quart de finale des jeux inter-quartiers.**
- MARDI 30
18 h 30 **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**
Vernissage de l'exposition du livre au XVII^m siècle.
Cette exposition se poursuivra jusqu'au 30 juin 1968.

MAI 1968

- 6 séances
sur 3 semaines
à raison
de 2 séances
hebdomadaires
(samedi et
dimanche) **CITADELLE**
Evocation historique sonore et lumineuse présentée par l'Armée.
- SAMEDI 11 20 h **Demi-finale des jeux inter-quartiers.**
- DIMANCHE 19 **PORTE DE PARIS**
Matinée et soirée **Fête folklorique** avec le concours de la Fédération des Provinces françaises.
- SAMEDI 25
15 h **HOSPICE COMTESSE**
Présentation, avec le concours de l'Association « Renaissance du Lille Ancien »,
du livre de M. le Professeur Trénard sur l'Histoire de Lille.
Concert de musique ancienne par l'orchestre du Conservatoire de Lille sous la direc-
tion du Maître Robert Lannoy.
- SAMEDI 25 20 h **Demi-finale des jeux inter-quartiers.**

JUIN 1968

- Juin - Juillet - août
septembre **JARDIN VAUBAN**
Illuminations et concerts publics
- VENDREDI 31 MAI (soirée) **Kermesse de la Bière.**
avec le concours de la Confrérie du Houblon d'or, de la Jeune Chambre Economique
et du syndicat des Brasseurs du Nord.
- SAMEDI 1^{er}
DIMANCHE 2
LUNDI 3
- DIMANCHE 2 **Championnat d'Europe de tir à l'arc.**
- DIMANCHE 2
LUNDI 3 **Festival de chant choral.**
avec la participation des chorales des villes jumelées.
- A partir du
VENDREDI 7 **Grande Semaine Franco-Espagnole** organisée par la Jeune Chambre Economique avec
le concours des Groupements commerciaux.

- DIMANCHE 9
16 h
BOULEVARD J.-B. LEBAS
Finale des jeux inter-quartiers.
- DIMANCHE 16
15 h
Inauguration du jardin des plantes.
Musique et danses d'époque dans le cadre de la roseraie.
- SAMEDI 22
14 h 30
Journée des Anciens
Distribution de colis à l'Hôtel de Ville.
- SAMEDI 22
20 h 30
THEATRE DE L'OPERA
Gala organisé à l'occasion de la commémoration du Tricentenaire.
Représentation par le T.P.F. : « Les deux soldats » de Paul Aloïse De Bock.
- DIMANCHE 23
15 h
Grand cortège historique
Première partie : L'âge d'or des archiducs
Le corps échevinal, le clergé et la collégiale St-Pierre, les écoles, Albert, Isabelle et leur suite, la noblesse de Flandre.
Deux chars : W. Coebergher, le constructeur des lombards ; Destrez, l'architecte de la Vieille Bourse.
Deuxième partie : La conquête de Lille :
a) Les mousquetaires et d'Artagnan, le Royal Vaisseaux Candale, ancêtre du 43^{me} R.I., les compagnies bourgeoises et les haliebardiens ;
b) Le peuple de Lille (très important groupe de corporations) et les œuvres charitables ;
Trois chars : deux pour les corporations, le troisième à la gloire des frères Volland (porte de Paris).
Troisième partie : Lille sous Louis XIV
A - Les visites de Louis XIV à Lille
La Cour, Vauban et ses ingénieurs cartographes, les Administrateurs français, la reine en carrosse du roi, le Corps des gardes françaises, le roi entre les maréchaux, un corps de cuirassiers du roi, une compagnie du Régiment du roi, Louvois, les favorites en carrosse, un groupe de musiciens en uniforme du Régiment du roi, Molière et ses comédiens, les ambassadeurs siamois.
Deux chars : celui de Vauban, celui des ambassadeurs siamois.
B - Le siège de 1708 et le retour de Lille à la France :
— Les soldats du prince de Savoye : hollandais, anglais, prussiens, allemands ;
— Ceux de Boufflers qui défendirent Lille : le régiment de Touraine, et les soldats de marine ;
— Ceux enfin de de Lisle et de Montesquiou qui rentrèrent à Lille : gardes suisses et dragons.
- DIMANCHE 23
21 h
HOTEL DE VILLE
Grande soirée dansante.
- DIMANCHE 23
22 h
PLACE DE LA REPUBLIQUE
Feu d'artifice.

THEATRES MUNICIPAUX

Représentations de Gala organisées à l'occasion des Fêtes du Tricentenaire

DÉCEMBRE 1967

SAMEDI 2 THEATRE SEBASTOPOL
20 h « Les trois Valses » de Strauss.

JEUDI 7 THEATRE DE L'OPERA
20 h 30 « Lucie de Lammermoor » de Donizetti.

FÉVRIER 1968

SAMEDI 10 THEATRE SEBASTOPOL
20 h « La Périchole », opéra bouffe de Jacques Offenbach.

JEUDI 15 THEATRE DE L'OPERA
20 h 30 « Boris Godounov » de Moussorgsky.

MARS 1968

SAMEDI 30 THEATRE SEBASTOPOL
20 h Création de l'opérette « Rendez-vous à Paris » de Georges Liferman.

**Pendant les Fêtes commémoratives du TRICENTENAIRE
à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines**

9, Rue Auguste Angellier

COURS PUBLIC

HISTOIRE DE LILLE AU XVII^E SIÈCLE

Chaque Mercredi à 18 heures 15
du Mercredi 25 Octobre 1967 jusqu'en Mai 1968

Le Beffroi de Lille et la Halle échevinale vers 1565



(Ph. Malaisy).

Plusieurs fois remaniée, la Halle échevinale s'élevait à l'entrée actuelle de la rue Faidherbe ; elle servit au commerce dès le XIII^m siècle, puis devint la Maison de Ville ou l'Echevinage.

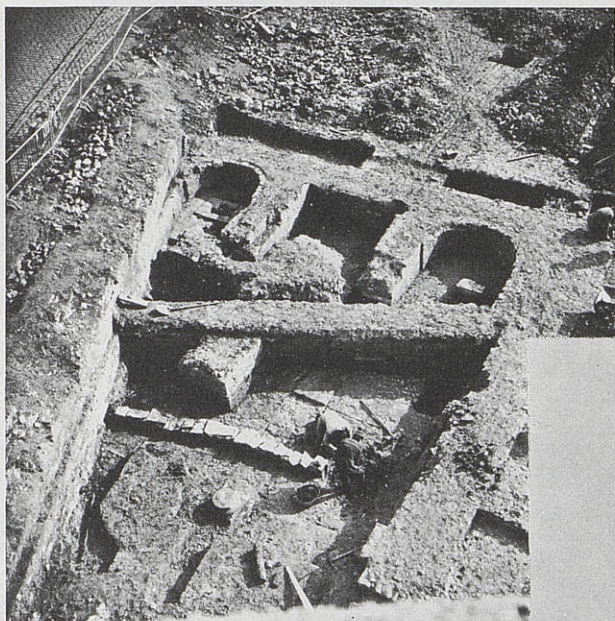
De la tribune — appelée bretèche — en saillie sur la façade, étaient proclamés les bans et ordonnances du Magistrat.

La Halle était surmontée d'un beffroi portant une horloge dans une boule elle-même surmontée d'un élégant clocheton. Vers 1600, la partie supérieure fut démolie car le poids des cloches du carillon compromettait la solidité de l'édifice.

A la veille de la conquête française, le Magistrat quitta la Halle échevinale pour siéger au Palais Rihour.

Quelques images de Lille d'avant 1667

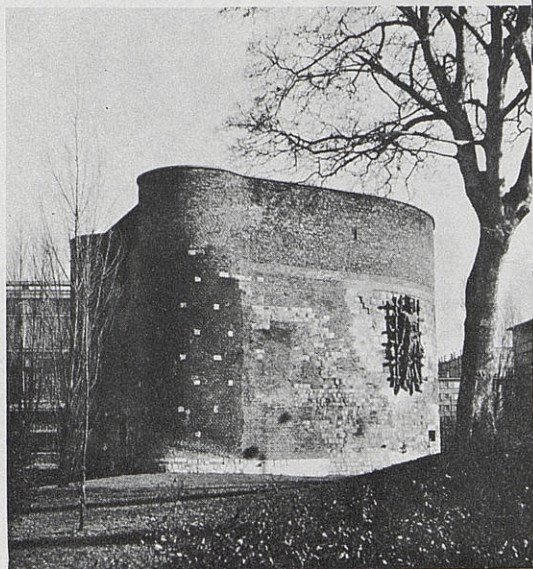
Les guerres, les incendies, les nécessités de reconstruction et d'urbanisme, n'ont pas tout détruit. Voici quelques-uns des plus importants vestiges.



(Ph. H. Leclercq).

La Noble Tour, XV^e s.

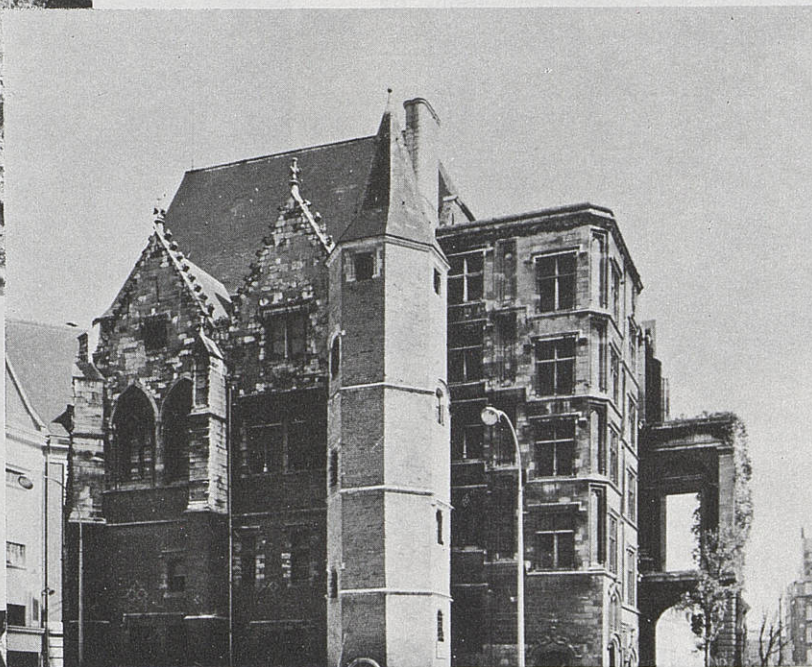
Important vestige des remparts de Lille, elle existait déjà au XV^{me} siècle. Cette tour fut incluse dans le système de fortifications érigé par les Archiducs Albert et Isabelle en 1603.



(Ph. J. Dion).

La Collégiale Saint-Pierre, XI^e s.

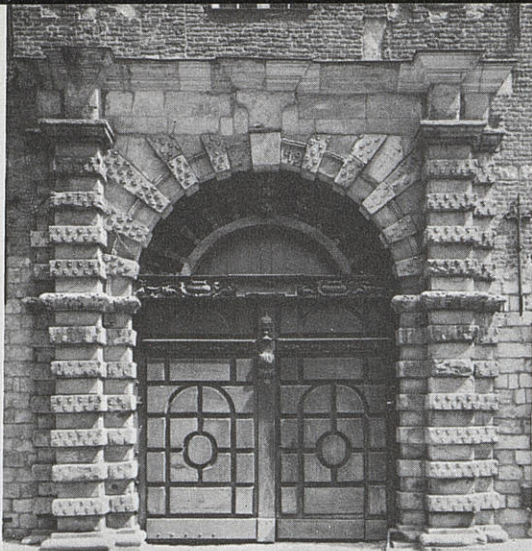
Sur l'emplacement du Palais de Justice, les fouilles entreprises en 1963 mirent au jour les restes de la collégiale du XI^{me} siècle, fondée par Baudoin, comte de Flandre.



(Ph. Poteau).

Le Palais Rihour, XV^e s.

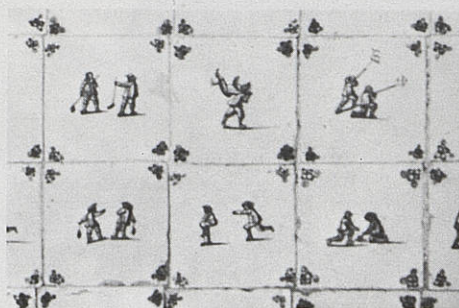
Edifié à partir de 1453 par Philippe le Bon et terminé par Charles le Téméraire, il abrita successivement le second Chapitre de la Toison d'Or, Charles Quint et Henri VIII d'Angleterre en 1541, Albert et Isabelle en 1600. Philippe IV d'Espagne le vendit en 1664 au Magistrat qui en fit son hôtel. Louis XIV y dîna en 1670. Louis XV l'habita huit jours en 1744. Démoli en grande partie en 1847, reconstruit pour en faire l'Hôtel de Ville, il fut incendié en 1916. Restent aujourd'hui la salle dite des Gardes, la Chapelle devenue au XVII^{me} siècle le « Conclave », et l'escalier monumental.



(Ph. Malaisy).

Le Musée de l'Hospice Comtesse est ouvert jeudi, samedi et dimanche, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Entre autres richesses, on peut admirer une importante collection de carreaux de faïence lilloise.



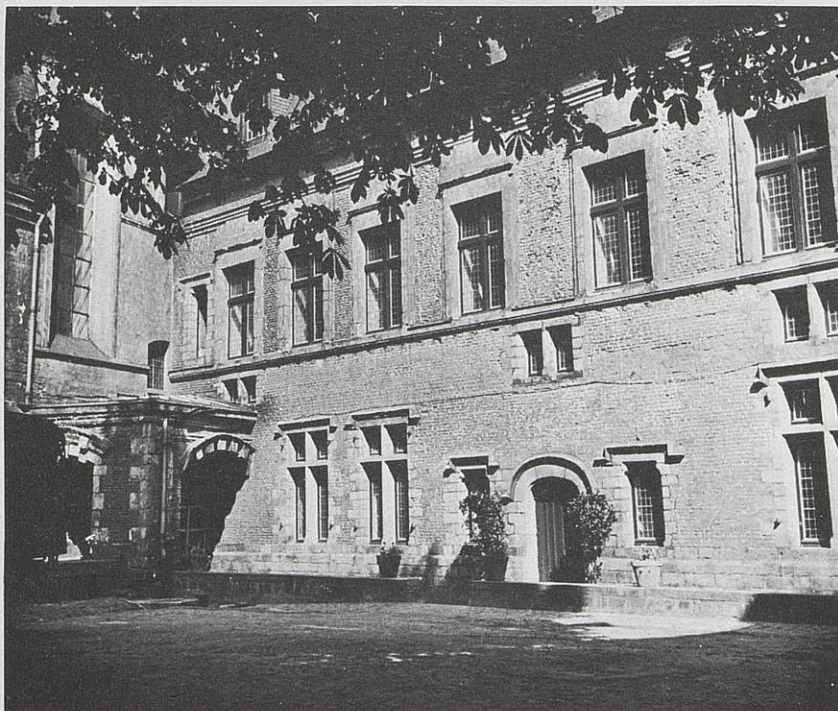
(Ph. Poteau).

L'Église Sainte-Catherine, XV^e-XVI^e s.

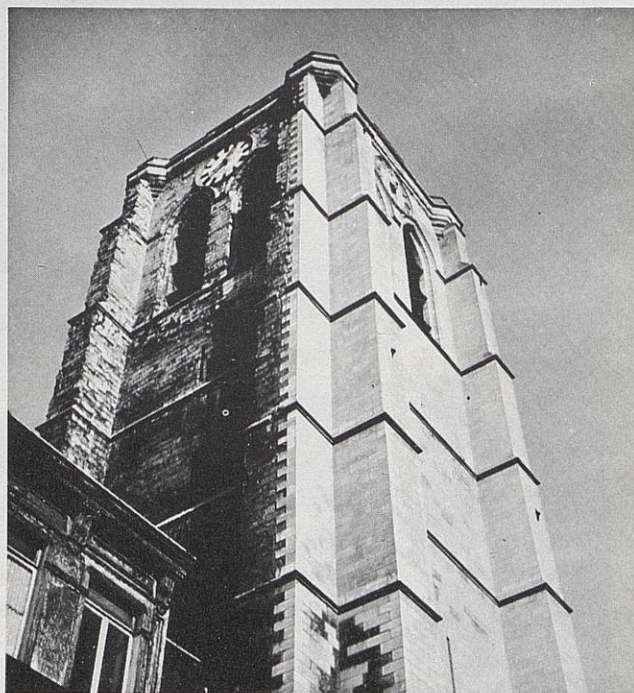
Construite aux XV^{me} et XVI^{me} siècles, agrandie en 1727. Remarquable par sa tour carrée massive érigée en 1504 et ses trois nefs d'égale hauteur surmontées de voûtes flamandes en bois.

◀ L'Hospice Comtesse, XV^e s.

Fondé en 1236 par Jeanne de Flandre, la « bonne Comtesse » ; fut détruit en 1467 par un incendie et reconstruit à partir de 1468. C'est de cette époque que date la Salle des Malades, admirable vaisseau gothique parfaitement restauré. Le portail et les bâtiments de la cour, en briques et pierres blanches, qui s'inspirent du Rihour, ont été construits ou restaurés en 1649-1650. La chapelle est de 1651-1652. Quant à l'élégant bâtiment qui ferme la cour vers la rue Comtesse, il est du XVIII^{me} siècle. ▼



(Ph. H. Leclercq).



(Ph. H. Leclercq).

Le Lombard

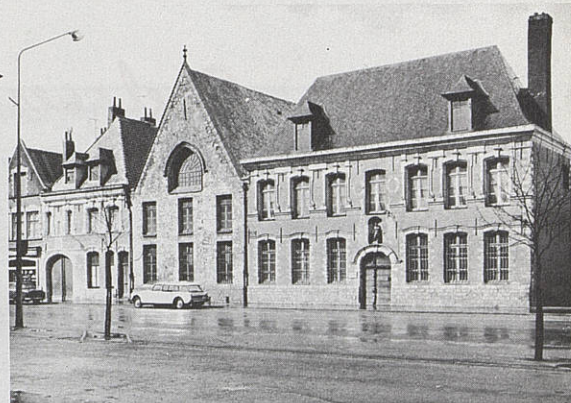


(Ph. Poteau).

Construit en 1628. Le pignon est d'un effet ornemental très réussi par le jeu des couleurs et des formes.

Hospice Ganthois

Fondé en 1462 par Jean de la Cambe. De cette époque date la Salle des Malades de style gothique. L'hospice fut agrandi au XVII^{me} siècle. La façade, en briques et pierres blanches de style Renaissance flamande est très élégante.



(Ph. Malaisy).



(Ph. Poteau).

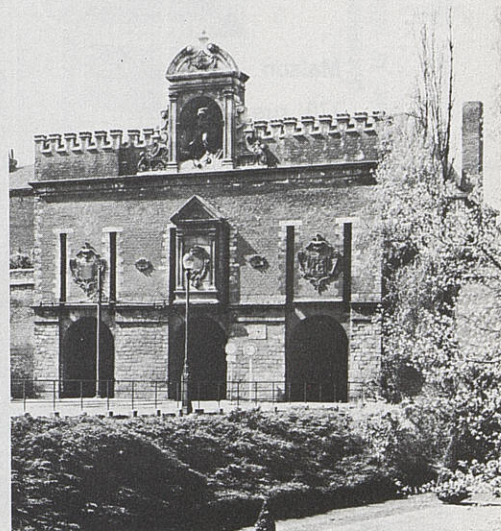
Deux portes

De Gand

Construite de 1620 à 1622 par Pierre de Raoul.

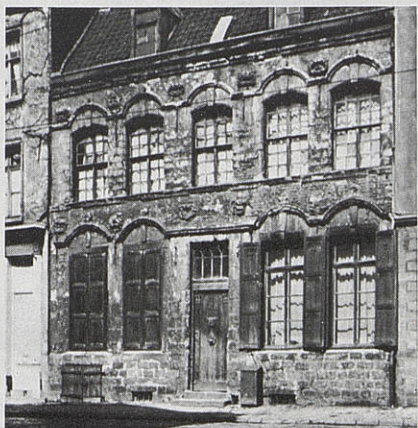
De Roubaix

Date de la même époque. Construite par Michel Watrelos et Jean Lesur.



(Ph. Poteau).

Quelques vieilles maisons lilloises



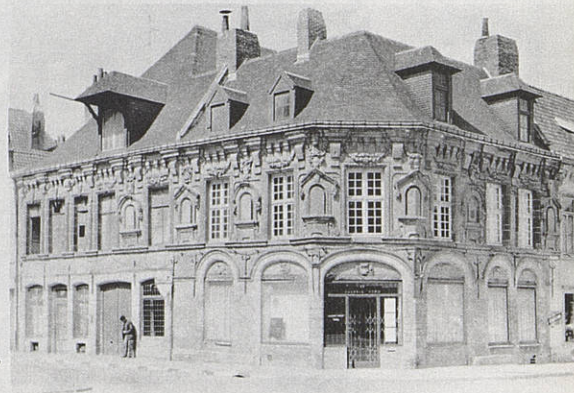
(Ph. Poteau).

Maison dite des Vieux Hommes, sise 49, rue de Roubaix.

Date de 1624.

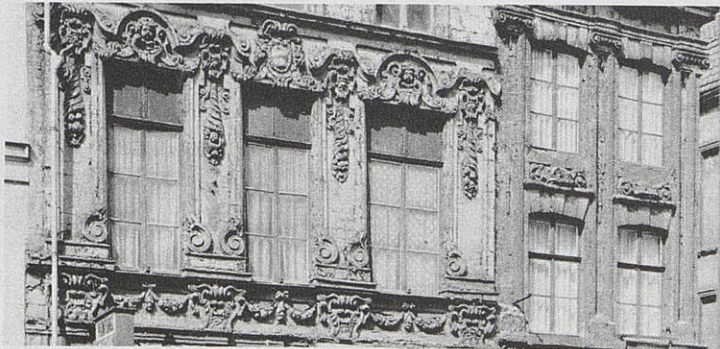
Maison Gilles de Le Boë, angle place Louise de Bettignies et avenue du Peuple Belge.

Date de 1636.



(Ph. Malaisy).

Quelques vieilles maisons lilloises



▲
Maison de 1640,
170, rue de Paris.

Maison dite « du
Renard », 18, Par-
vis Saint Maurice.
Date de 1640.

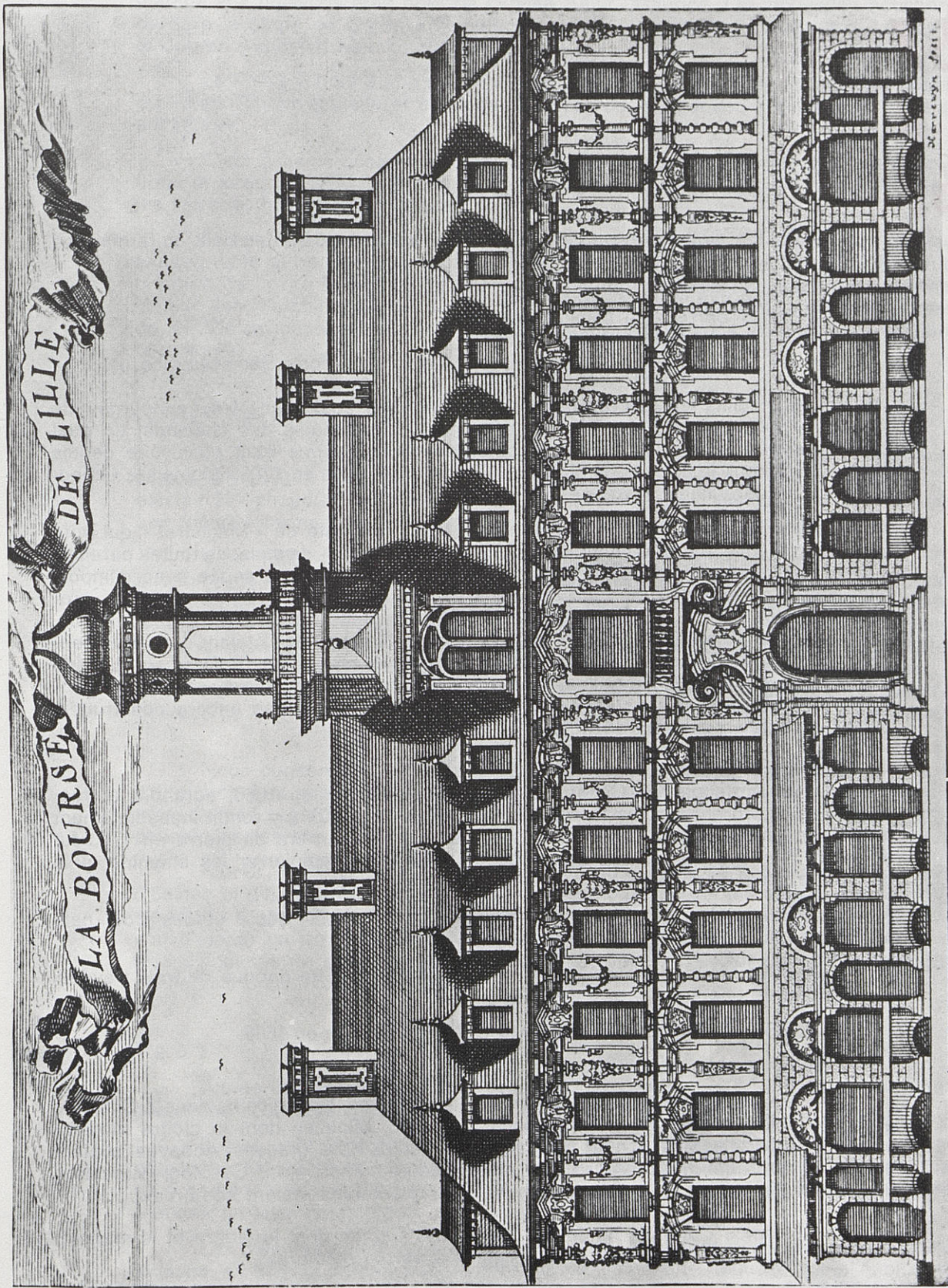


▶
(Ph. H. Leclercq).

Lille en 1667 (40.000 habitants)



(Ph. Malaisy).



(Ph. Malaisy).

La Bourse - 1652

C'est du 7 juin 1651 que datent les lettres patentes de Philippe IV qui donnèrent au Magistrat de Lille l'agrément « à l'effet de construire et ériger au milieu et principal endroit de la ville une bourse à usage des marchands avec (24) maisons à l'entour ».

Construite en 1652 dans le style baroque décoratif, elle est l'œuvre de Julien Destrée qui était maître des œuvres de la ville depuis 1642.

DE 1667 A 1967

Que Lille était belle en 1667 ! Des fortifications puissantes dont on fermait les portes la nuit,

- Porte des Malades vers Arras et Paris,
- de la Barre vers Dunkerque,
- de Saint-André vers Ypres,
- de Fives vers Tournai, Porte de la Madeleine, Porte Saint-Maurice...

Des moulins sur ces fortifications, des moulins aussi dans les Faubourgs ; de l'eau, des poissons dans les douves et les nombreux canaux, des chalands, un quai de la Basse Deûle avec des grues de bois. La Vieille Bourse était construite depuis 15 ans seulement, le clocher de l'Eglise St-Etienne qui brûla en 1792 dominait la Grand-Place où se déroulaient marchés, fêtes et processions.

C'est l'époque où se construisirent, selon la volonté du « Magistrat » qui voulait une belle ville aux ordonnances régulières, « les rangs » de maisons toutes pareilles à deux ou trois étages en pierre blanche de Lezennes, brique orangée avec d'importants motifs de sculpture en haut des pilastres, en allège. Les magasins, riches, profonds, ont des piles et arcs de grés, des fenêtres à petits bois, souvent des auvents, des enseignes de bois ou de pierre parfois dorées. Nombreuses étaient encore cependant les maisons de bois à pignons ou les maisons de brique aux fenêtres surmontées d'arcades avec des pierres taillées en pointe de diamant appelées à « cassis revêtu » et de nombreuses maisons que nous connaissons n'étaient pas encore construites, par exemple le « Beauregard » actuel.

Des Eglises :

— La prestigieuse Collégiale Saint-Pierre fondée en 1066, agrandie et restaurée, et où vinrent tant de rois et de seigneurs. Louis XIV s'y rendit immédiatement après son entrée à Lille. Saint-Pierre vendue comme carrière de pierre en 1793 fut démolie. Ses sculptures, ses sarcophages, servirent à empierrier les chemins ou à construire d'autres édifices.

— Sainte-Catherine avec sa Tour blanche du XV^{me} siècle et ses trois nefs allongées en 1727.

— Saint-Maurice, grande dame, moins longue à cette époque de trois travées, avec à l'entrée une Tour carrée démolie en 1827.

— Saint-Sauveur, sœur de Sainte-Catherine, brûlée en 1898.

Des couvents, des collèges :

— Carmes Déchaussés, Carmélites, Urbanistes, Dominicains dont la Chapelle était très belle, Brigittines, Sœurs grises, Jésuites... Minimes dont le cloître inconnu subsiste rue de la Barre et sert de magasin militaire. Les grandes Abbayes avaient à Lille, ville fortifiée, des refuges, des ambassades : Phalempin, Cysoing, Marchiennes. Les Hôpitaux et Hospices, les fondations charitables étaient nombreux :

- Hospice Ganthois fondé par Jean de la Cambe dont le cloître et la magnifique salle des malades subsistent et seront restaurés ;
- Hospice Comtesse fondé par la Comtesse Jeanne en 1233 et combien d'autres maisons..., Saint-Jacques, Bleuets, Vieux-hommes,...

L'Hôtel de Ville construit par Jean Fayet se trouvait sur la Petite Place, place du Théâtre actuelle, à l'emplacement du café Jean, le poids public était proche. Le marché aux poissons était près de l'Eglise Saint - Maurice. Les nouvelles boucheries derrière le corps de Garde à l'emplacement de la salle Roger Salengro. La rue de la Bourse s'appelait Marché au fromage...

Le Palais Rihour édifié pour Philippe le Bon à partir de 1453, existait sur la place du Palais Rihour actuelle et combien nous regrettons que seule la chapelle nous soit conservée.

C'est dans ce décor que Louis XIV après avoir séjourné sur les hauteurs de Loos et attaqué par le Faubourg de Fives, reçut la capitulation mûrement réfléchie du magistrat et fit son entrée à Lille.

Il décida immédiatement de construire la Citadelle, ce qui arrêta pour plusieurs années toute autre construction dans Lille. Mais ensuite, il agrandit la ville et ce fut la création de la rue Royale et de la rue Saint-André actuelle où s'édifièrent de beaux Hôtels dont l'architecture se voulait à la dernière mode... française. Dans le centre de la Ville on continuait à construire pendant des maisons sculptées comme avant la conquête.

LE XIX^{me} SIECLE

Le XIX^{me} siècle vit les moulins disparaître, des machines à vapeur les remplacèrent. De 1850 à 1852, la Ville consomma 98 millions de kilos de houille. En 1877, il existait 657 chaudières alimentant 412 machines à vapeur avec autant de cheminées. Les façades se noircirent. Les canaux se polluèrent et devinrent des égouts.

Vers 1850, les Lillois voulurent avoir des boutiques aux larges vitrines ; on supprima donc piles et arcs de grés. La Vieille Bourse fut mutilée par les suppressions des gresseries du rez-de-chaussée, ce qu'un journaliste clairvoyant de l'Epoque traitait de « ridicule mascarade ». En 1858, on démolit le Palais de Rihour. Suite à l'agrandissement de Lille avec annexion de Wazemmes, Esquermes, Moulins-Lille et Fives, on démolit les fortifications entre la Porte Louis XIV et la Porte de la Barre. On démolit beaucoup dans la vieille ville, on perça la rue Nationale en 1862, on éventra le quartier de la rue de la Gare en 1869, et on démolit l'ancienne Halle échevinale de 1593.

Nous conservons des photos de nombreuses maisons détruites et s'il y a lieu d'applaudir à la suppression de ces zones dont l'habitat était devenu insalubre, comment ne pas regretter la beauté des façades. Pourquoi avoir laissé ces quartiers devenir insalubres...

Autour de Wazemmes, d'Esquermes et Moulins, se construisirent des quartiers d'usines et d'habitat modeste, alors que sur les champs qui les séparaient de la Ville s'édifiait un quartier neuf d'habitat plus riche, où les urbanistes de l'époque pensaient voir s'établir un nouveau centre commercial actif. Le croisement des routes et des vies d'hommes ne se laisse pas facilement effacer ; il n'en fut rien et le centre de la vieille ville conserva sa riche activité.

1 9 6 7

Année du Tricentenaire de la prise de Lille par Louis XIV, Lille est à la veille de profondes et nécessaires mutations.

Il était indispensable d'établir le bilan de ce qui restait du Lille ancien, et de déterminer ce qui pouvait être laissé à nos successeurs. Ce bilan fait, il est nécessaire de prendre les mesures de sauvegarde, de manière à ce qu'ils n'aient pas comme nous à établir un bilan nostalgique.

Les mesures de sauvegarde et de rénovation devront permettre à ces quartiers anciens, au lieu de se dégrader encore, de retrouver une nouvelle vie ; l'habitat sera rénové et constituera un témoignage irremplaçable de l'ancienneté et de la grandeur de Lille, au centre d'une métropole que l'on souhaite belle et prospère.

Villages d'enfants S. O. S.

DIPLOME DE FONDATION



LA POPULATION DE LILLE

a permis

*par son aide morale et matérielle très précieuse
la construction d'une des premières
Maisons du Village d'Enfants
de Marly les Valenciennes*

*A fait œuvre de pionnier
en rendant à des enfants cruellement frappés
une vie familiale
semblable à celle de tous les autres enfants.*

*Le présent diplôme porte témoignage
de la très profonde gratitude
des Villages d'Enfants SOS de France.*


GILBERT COTTEAU
Fondateur


YVON MORANDAT
Président

*« Ce n'est pas la souffrance de l'enfant
qui est révoltante en elle même
mais le fait qu'elle n'est pas justifiée »*

Diplôme remis par le Conseil d'Administration des Villages d'Enfants S.O.S. à la Ville de Lille, qui a participé à la construction d'une des premières maisons de Marly-les-Valenciennes.

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

AVEZ-VOUS LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE ?

Oui ! alors vous détenez un document dont la possession n'est pas, en principe obligatoire, mais qui, fort utile, d'un usage courant, vous permet dans de nombreuses circonstances de justifier aisément votre identité et votre nationalité.

SON UTILITÉ

QUELLES SONT CES CIRCONSTANCES ?

Il est difficile de les énumérer toutes, mais si vous avez à recevoir le montant d'un mandat, à effectuer un retrait de pièces auprès d'une administration, qu'elle soit publique ou privée, à prendre un engagement devant un officier ministériel ou une autorité publique, à vous rendre en pays étranger, etc... et bien entendu à établir que vous êtes bien... VOUS, la carte d'identité vous sera précieuse.

COMMENT L'OBTENIR

JE NE POSSEDE PAS DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE, mais que dois-je faire pour en obtenir une ?

Pour vous, Lillois, il suffit de vous présenter au Commissaire de police de votre arrondissement qui vous remettra une formule de demande, formule qu'il vous est d'ailleurs possible de vous procurer à l'occasion d'un passage à l'Hôtel de Ville.

PIÈCES A FOURNIR

Cette formule, remplie par vos soins, sera à remettre au Commissaire de Police accompagnée de pièces qui varient suivant le sexe, l'état en tant que personne et aussi l'âge.

— PAR TOUS

- a) quatre photographies de face de 35 x 40 mm, récentes, identiques et nettes, sans coiffure. Les photographies polychromes sont acceptées, à condition que le fond, neutre et uni, fasse ressortir nettement le contour et les détails du portrait.
- b) toutes pièces justificatives de votre domicile soit :
 - une quittance récente du loyer
 - des notes récentes de gaz ou d'électricité
 - une quittance d'assurance contre l'incendie
 - une quittance d'allocations familiales ou une feuille de prestations de la Sécurité sociale, et également, une quittance de paiement d'imposition.

— PAR VOUS MONSIEUR

Votre extrait d'acte de naissance, ou d'acte de mariage, ou votre livret de famille s'il est postérieur au 1^{er} décembre 1950, ou celui de vos parents.

— PAR VOUS MADEMOISELLE

Un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois de date suffira.

— PAR VOUS, MADAME

* Vous êtes mariée

Si vous êtes mariée :

- a) antérieurement au 1^{er} juillet 1939 : il conviendra de joindre à votre acte de naissance, un extrait d'acte de mariage datant, lui aussi, de moins de trois mois, mais la fourniture de l'acte de mariage n'est pas nécessaire si l'acte de naissance, porte, en marge, mention de ce mariage.

- b) entre le 1^{er} juillet 1939 et le 1^{er} décembre 1950 : vous aurez, dans ce cas à fournir un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois de date et à présenter votre livret de famille.
- c) postérieurement au 1^{er} décembre 1950 : la présentation de votre livret de famille sera suffisante.

*** Vous êtes divorcée**

Si vous êtes divorcée, vous devez fournir :

- a) quand l'union aura été célébrée antérieurement au 1^{er} juillet 1939, un extrait d'acte de naissance et un extrait d'acte de mariage, tous deux de moins de trois mois.
- b) quand l'union est postérieure au 1^{er} juillet 1939, un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois qui portera, en marge, les mentions du mariage et du divorce.

*** Vous êtes veuve**

Si vous êtes veuve, munissez-vous d'un extrait d'acte de naissance, de moins de trois mois de date, et du livret de famille portant la mention du décès du mari, ou, à défaut, d'un acte de décès du mari avec mention marginale du mariage.

— PAR LES MINEURS DES DEUX SEXES

Ici encore, les pièces à fournir diffèrent suivant que le demandeur est de l'un ou de l'autre sexe. De plus, la présence du père, de la mère ou du tuteur sera exigée, sauf présentation d'un acte d'émancipation.

- a) les garçons se muniront d'un acte de naissance ou du livret de famille de leurs parents.
- b) les filles fourniront :
 - un acte de naissance si elles sont âgées de 15 ans et 3 mois.
 - le livret de famille de leurs parents si elles sont âgées de moins de 15 ans et 3 mois.

Les actes de naissance auront, comme pour les personnes majeures, moins de trois mois de date.

— VOUS ETES FRANÇAIS MAIS NE A L'ETRANGER

Les Français à titre d'origine, mais nés à l'étranger, sont tenus de justifier de la nationalité française de leur père en produisant un acte de naissance de ce dernier, son livret de famille ou encore celui de leur grand-père paternel.

— VOUS ETES FRANÇAIS PAR DECLARATION

Les Français par déclaration, option tacite ou expresse, légitimation adoptive, naturalisation, etc., doivent produire, outre la ou les pièces justificatives de leur état civil, celle qui indique leur mode d'acquisition de la nationalité française ; à défaut des justifications exigées, le demandeur devra présenter un certificat de nationalité établi par le juge d'instance de sa résidence.

DÉLAIS DE DÉLIVRANCE

Ces délais sont fonction de l'afflux des demandes, particulièrement nombreuses à l'approche des vacances. Il est donc conseillé de présenter la requête en dehors de cette période.

COUT

Les frais s'élèvent à 2,50 F. Ils sont réglés sous la forme d'un timbre fiscal que l'on peut se procurer au bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, n° 163, boulevard de la Liberté à Lille ou chez les débitants de tabac.

VALIDITÉ

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE A UNE DUREE DE VALIDITE DE DIX ANS.

Elle est renouvelée, après remise au commissariat de police, de la carte périmée, d'un timbre fiscal à 2,50 F et de quatre photographies récentes.

La présentation d'une pièce justificative du domicile est nécessaire et le requérant doit attester que, depuis l'attribution de la première carte,

aucune modification n'est intervenue dans son état civil et sa nationalité. Si depuis l'obtention de la carte désormais périmée, l'état civil du demandeur se trouve modifié par suite, par exemple, d'une procédure de changement de nom ou, s'agissant d'un demandeur du sexe féminin, par l'effet d'un mariage, d'un divorce ou d'un veuvage, l'intéressé fournit les pièces d'état civil comme s'il s'agissait d'une première demande de carte.

CHANGEMENT D'ÉTAT CIVIL

Votre état civil, pour l'une des raisons indiquées précédemment, peut se trouver modifié durant la période de validité de votre carte.

Vous avez dès lors intérêt à signaler ces modifications au commissaire de police en apportant les pièces indiquant l'ancien et le nouvel état civil.

CHANGEMENT D'ADRESSE

La carte d'identité délivrée depuis le 8 mai 1963 comporte deux cases permettant d'inscrire la nouvelle adresse : le commissaire de police notera la modification sur présentation des pièces justifiant l'existence du nouveau domicile.

PERTE OU VOL

Il est possible que vous égariez votre carte d'identité ou qu'elle vous soit dérobée. Que faire ?

Etablir une déclaration de perte devant le commissaire de police de votre domicile ou de votre résidence, selon le cas. Ensuite vous présenter au commissariat de police de votre domicile, muni :

- des pièces nécessaires à l'établissement d'une première carte.
- du récépissé de la déclaration de perte — dans le cas où celle-ci a été faite devant un autre commissaire.

SI VOUS VOUS RENDEZ A L'ÉTRANGER

Il est intéressant de noter que la carte d'identité tient lieu de passeport pour les voyages dans certains pays, permet d'y séjourner pour une durée variable, ainsi que d'obtenir l'allocation réglementaire annuelle de devises étrangères.

IL EN EST AINSI POUR UN SEJOUR DE TROIS MOIS AU PLUS EN :

Andorre - Autriche - Belgique - Espagne - Grèce - Italie - Liechtenstein - Luxembourg - Pays-Bas - République de San Marino - Suisse - Turquie.

SANS LIMITATION DE DUREE DU SEJOUR EN :

Allemagne Fédérale - République Centrafricaine - République du Congo Brazzaville - Côte d'Ivoire - Dahomey - Gabon - Haute-Volta - Madagascar - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo.

La carte nationale d'identité permet également d'entrer en Algérie, de se rendre et d'effectuer un séjour de trois mois au maximum au Danemark, en Finlande, en Norvège, en Suède, en Grande-Bretagne, et en Irlande à condition, pour ces derniers pays, d'être accompagnée d'une « carte de visiteur », délivrée gratuitement par les offices de tourisme intéressés.

LE ROLE DES COMMISSAIRES DE POLICE

La lecture de ce qui précède vous a permis de vous rendre compte de l'importance du rôle du Commissaire de police dans l'établissement, la modification, le remplacement de la carte nationale d'identité.

LEURS ADRESSES

Vous trouverez ci-après les adresses des divers commissariats de police de Lille :

- 1^{er} arrondissement (cité administrative), rue P.-Duez - Tél. : 53.94.92.
- 2^{me} arrondissement 57, place Rihour - Tél. : 53.12.98.
- 3^{me} arrondissement 127 ter, rue Pierre-Légrand - Tél. : 53.10.34.
- 4^{me} arrondissement 10, rue Ovigneur - Tél. : 57.41.22.
- 5^{me} arrondissement 3, place Philippe-de-Girard - Tél. : 57.41.18.
- 6^{me} arrondissement Square Henri-Ghesquière - Tél. : 57.07.25.
- 7^{me} arrondissement 63, rue de Fontenoy - Tél. : 53.13.16.

CRÉATION

D'UN SECTEUR SAUVEGARDE

dans le Quartier du Vieux-Lille

Jusqu'à l'intervention de la loi du 4 août 1962 (complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France), les ensembles immobiliers urbains n'étaient protégés que par la législation sur les Monuments historiques et sur les sites.

Or la loi du 31 décembre 1913 relative aux monuments historiques permettait seulement la conservation d'édifices isolés et celle du 2 mai 1930, concernant les sites, autorisait uniquement la protection de l'aspect extérieur, c'est-à-dire des façades et des couvertures.

Avec la loi du 4 août 1962 par contre, il est devenu possible tout à la fois de sauvegarder les vieux quartiers et d'en moderniser l'habitat.

On peut donc dire qu'en application de ce texte, sauvegarder un secteur c'est : maintenir ou reconstituer l'aspect extérieur des immeubles qui le composent et créer à l'intérieur de ceux-ci des logements confortables tout en conservant au quartier son style propre et son atmosphère traditionnelle. **C'est donc réaliser simultanément une opération esthétique et une opération sociale.**

Le Conseil Municipal, par délibération n° 65-2/4022, du 26 novembre 1965 a pris l'initiative de proposer la création dans le quartier du Vieux Lille, d'un secteur sauvegardé. Ce quartier méritait au premier chef d'être conservé et restauré. En effet, les rues comprises dans ce secteur sont bordées en grande partie par des immeubles classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ou par des habitations qui, bien que ne présentant pas toujours une grande valeur architecturale, forment un ensemble pittoresque dans un quartier qui fut le berceau de notre Cité, et qui comprend notamment la Vieille Bourse et l'Hospice Comtesse.

Par délibération n° 67/4022 du 28 avril 1967, le Conseil Municipal a confirmé sa demande antérieure et désigné l'architecte chargé des études préliminaires.

Sur avis conforme de la Commission Supérieure des Secteurs Sauvegardés, qui s'est réunie à Paris le 30 juin 1967, M. le Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles et M. le Ministre de l'Equipement et du Logement, ont pris un arrêté commun en date du 11 août 1967, entérinant les propositions de l'Administration Municipale et créant sur le territoire de la Ville de Lille un Secteur Sauvegardé, en vue de la protection de son caractère historique et esthétique et de sa restauration immobilière dans les conditions fixées par la loi du 4 août 1962.

Ce secteur est délimité conformément au plan ci-contre.

Et voici

la Communauté Urbaine de Lille

Par décret du 11 septembre 1967, publié au Journal Officiel du 14, le périmètre de l'agglomération de LILLE pour l'application de la loi relative aux communautés urbaines est constitué par les 89 communes suivantes :

ANNAPPES	5.373 hab.	REPORT	254.085
ANSTAING	927	LEZENNES	2.507 hab.
ARMENTIERES	25.248	LILLE	193.096
ASCQ	3.986	LINSELLES	5.522
BAISIEUX	2.879	LOMME	27.650
BEAUCAMPS-LIGNY	666	LOMPRET	1.098
BONDUES	3.574	LOOS	18.367
BOUSBECQUE	3.254	LYS-LEZ-LANNOY	6.943
BOUVINES	564	MARCO-EN-BARCEUL	29.234
CAPINGHEM	981	MARQUETTE	8.050
CHERENG	1.801	MARQUILLIES	1.249
COMINES	9.040	MONS-EN-BARCEUL	11.531
CROIX	20.081	MOUVAUX	11.140
DEULEMONT	898	NEUVILLE-EN-FERRAIN	4.271
DON	977	NOYELLES-LEZ-SECLIN	318
EMMERIN	1.875	PERENCHIES	5.050
ENGLOS	341	PERONNE-EN-MELANTOIS	492
ENNETIERES-EN-WEPPEES	1.021	PREMESQUES	1.268
ERQUINGHEM-LE-SEC	139	QUESNOY-SUR-DEULE	4.106
ERQUINGHEM-LYS	3.257	RONCHIN	11.455
ESCOBECQUES	105	RONCO	7.536
FACHES-THUMESNIL	12.095	ROUBAIX	112.856
FLERS-LEZ-LILLE	9.902	SAILLY-LEZ-LANNOY	889
FOREST S/MARQUE	995	SAINGHIN-EN-MELANTOIS	1.696
FOURNES-EN-WEPPEES	1.409	SAINGHIN-EN-WEPPEES	4.070
FRELINGHIEN	1.560	SAINT-ANDRE	10.070
FRETIN	2.670	SALOME	2.487
GRUSON	475	SANTES	2.974
HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN	1.894	SECLIN	9.424
HALLUIN	14.138	SEQUEDIN	1.681
HANTAY	432	TEMPLEMARS	2.335
HAUBOURDIN	12.610	TOUFFLERS	2.577
HELLEMMES	19.174	TOURCOING	89.258
HEM	13.687	TRESSIN	640
HERLIES	802	VENDEVILLE	432
HOUPLIN-ANCOISNE	2.269	VERLINGHEM	1.225
HOUPLINES	5.934	WAMBRECHIES	6.031
ILLIES	1.198	WARNETON	216
LA BASSEE	5.355	WASQUEHAL	13.634
LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	4.673	WATTIGNIES	5.965
LA MADELEINE	23.381	WATTRELOS	41.319
LAMBERSART	21.807	WAVRIN	5.308
LANNOY	1.268	WERVICO-SUD	2.593
LEERS	5.360	WICRES	325
LESQUIN	4.010	WILLEMS	2.010
TOTAL	254.085	TOTAL	924.983

La population indiquée est la population totale sans doubles comptes constatée au recensement général de 1962.

Le siège de la Communauté urbaine de LILLE est fixé à LILLE.

Industriels...

Commerçants...

Particuliers...

Pour enlever et évacuer
tout ce qui vous encombre
ou vous embarrasse...

Pour curer canalisations,
collecteurs, cuvettes, cuves
à mazout...

Adressez-vous à la Société

T. R. U.

62, Rue de la Justice - LILLE

Téléph. : 57-26-42 (4 lignes groupées)

TOUS DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE

ELECTRICITÉ DE FRANCE

GAZ DE FRANCE

Deux Services Publics
au service du Public

Pour tout problème, n'hésitez pas à consulter le :

Service des Relations Commerciales

2, rue Saint-Martin, LILLE

Téléphone : **57.07.93**